

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2017
ORDRE DU JOUR MODIFIE

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra en l'Hôtel de Ville, second étage, Salle de Conseil, *le jeudi 18 mai 2017 à 19h00*, afin de débattre sur les questions portées à l'Ordre du Jour suivant :

COMMANDE PUBLIQUE

- 1 Signature de l'avenant 3 lié au marché N°11.072 : exploitation des installations de chauffage, de ventilation et de traitement d'eau des bâtiments communaux de la Ville d'Hazebrouck
- 2 Appel d'offres ouvert Contrat d'assurance de la Ville et Contrat d'assurance risques statutaires Ville/CCAS, Précision
- 3 Convention d'optimisation des prélèvements sociaux avec Ecofinance

CIMETIERE

- 4 Rachat de concession PENIN

DOMAINE ET PATRIMOINE

- 5 Acquisition de l'immeuble sis 50 rue de l'Église à Hazebrouck
- 6 Incorporation dans le domaine public communal de l'allée Noah
- 7 Échange parcellaire entre la Commune d'Hazebrouck et la SCI BP Mixte
- 8 Cession de la parcelle DR 201 au profit de la SARL Service Immo, Rectification de la délibération en date du 23 mars 2017 (montant du prix de vente)

FINANCES

- 9 Demande de garantie communale Cottage Social des Flandres pour la réhabilitation de 22 logements rue du 8 mai 1945 et rue Jean Macé

- 10 Demande de garantie communale Cottage Social des Flandres pour la réhabilitation de 26 logements rue du 8 mai 1945 et rue Jean Macé
- 11 Demande de garantie communale Cottage Social des Flandres pour la réhabilitation de 22 logements rues Pasteur, Verlyck et Mango
- 12 Demande de garantie communale Association Clairefontaine pour des travaux de restructuration de l'EHPAD
- 13 Budget Commune d'Hazebrouck : Décision modificative n°1
- 14 Subventions aux associations 2017
- 15 Adhésion à l'agence d'ingénierie Départementale du Nord
- 16 Convention bilatérale d'objectifs entre la Ville d'Hazebrouck et le Centre Socio Educatif
- 17 Convention bilatérale d'objectifs entre la Ville d'Hazebrouck et le Centre d'Animation du Nouveau Monde
- 18 Demande de subvention au Département pour la remise en état de la salle de gymnastique du complexe de l'étoile, rue de Sercus

URBANISME

- 19 Suppression de la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) de la Creule2

Il sera rendu compte au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal, en application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal du 20 mars 2015.

Le rapport d'activités 2016 du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre sera transmis aux Membres du Conseil Municipal.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Mairie d'HAZEBROUCK, le Jeudi 11 mai 2017

LE MAIRE DE LA VILLE D'HAZEBROUCK,



Bernard DEBAECKER